



évaluer les apprentissages des étudiant·e·s à l'aide du portfolio

Qu'est-ce qu'un portfolio ? Le recours à l'outil portfolio dans l'enseignement et la formation s'inspire des portfolios que constituent généralement les artistes pour rendre compte des œuvres principales qu'ils/elles ont réalisées et de leur parcours artistique au fil des années (expositions, prix, formations, etc.).

Une définition souvent utilisée du portfolio en enseignement est la suivante : « Un portfolio est une collection ciblée de travaux qui montre les efforts individuels, les progrès et les prestations de l'apprenant·e dans un ou plusieurs domaines. La collection doit comprendre la participation de l'apprenant·e au choix des contenus et des critères pour le choix, sa participation à la détermination des critères d'appréciation ainsi que des indications sur la capacité de réflexion sur soi de l'apprenant·e. » (Paulson, Paulson & Meyer, 1990).

On pourrait distinguer quatre types ou quatre fonctions principales des portfolios :

- Le **portfolio pour l'évaluation des apprentissages** dans le cadre d'une formation ou d'un cours donnés : dans ce cas, le but du portfolio est de constituer un répertoire de travaux commentés par les étudiant·e·s qui permettra à l'enseignant·e d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques et le développement des compétences des étudiant·e·s, le plus souvent dans une perspective formative.

- Le **portfolio de présentation** : il s'agit ici de rassembler des travaux dans le but de les présenter par exemple dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de la conclusion d'un marché. Dans ce cadre, le portfolio peut être annexé à un curriculum vitae.

- Le **portfolio de validation** ou de certification : dans ce cas, le portfolio est présenté en vue de faire valider des compétences ou des apprentissages pour obtenir un diplôme ou un certificat ou pour être admis dans une formation supérieure ou professionnelle.

- Le **portfolio de développement professionnel ou personnel** dont le but est de mettre en évidence le processus de développement de compétences tout au long de la vie.

Ces différents types de portfolios se rejoignent cependant sur plusieurs points :

- Une perspective réflexive de l'apprentissage, c'est-à-dire le développement chez les étudiant·e·s de compétences transversales comme l'auto-évaluation et la compréhension de ses propres processus et méthodes d'apprentissage.
- Une perspective expérientielle de l'apprentissage, c'est-à-dire la mise en évidence et la valorisation de toutes ses expériences d'apprentissage, que celles-ci soient explicites ou implicites. Dans un portfolio, l'étudiant·e est amené à décrire ses expériences puis à les analyser.
- Une autonomie et une responsabilisation de l'étudiant·e vis-à-vis de son propre processus d'apprentissage : dans un



cadre défini au départ par l'enseignant-e, c'est l'étudiant-e qui prend en charge la constitution de son portfolio et l'auto-évaluation de ses apprentissages.

Dans le présent document, nous nous focaliserons principalement sur le portfolio comme outil pour l'évaluation des apprentissages des étudiant-e-s dans le cadre d'un cours ou d'un programme.

Qu'est-ce qu'un portfolio visant l'évaluation des apprentissages des étudiant-e-s ?

Un portfolio servant à l'évaluation des apprentissages est le regroupement de travaux fournissant une preuve d'apprentissage ou de compétence de la part d'un-e apprenant-e. Ces travaux constituent en fait des preuves de l'apprentissage réalisé. Ils peuvent être rassemblés sous format papier, dans un classeur, ou encore sous format électronique, sur une plate-forme web.

Les travaux peuvent être écrits (par ex. dissertations, rapports, examens) ou oraux (par ex. présentations, examens oraux, discussions) ; entre chaque travail, un commentaire ou une appréciation de l'enseignant-e est communiquée à l'étudiant-e. Ce dernier réagit ensuite au commentaire ou à l'appréciation. Il est aussi possible de prévoir que l'étudiant-e fasse le point au sujet de ses apprentissages à des moments précis selon une logique d'auto-évaluation, sans réagir à une appréciation de l'enseignant-e.

L'idée essentielle du portfolio est que les divers travaux sont utilisés de façon à « trianguler » les preuves d'apprentissage et de les répartir dans le temps. Lors de l'évaluation, le regard de l'enseignant-e se porte donc sur une variété de travaux et sur les commentaires ou réactions de l'étudiant-e à l'égard du feed-back reçu sur ces travaux.

Ainsi, la cible du portfolio n'est pas seulement le produit (la production, par l'étudiant-e, des travaux fournissant la preuve d'apprentissage) mais aussi le processus d'apprentissage (soit comment l'étudiant-e en est venu-e à produire ces travaux) et le progrès dans l'apprentissage (soit le développement de l'étudiant-e lors de la production des travaux).

En ce sens, la production d'un portfolio démarre dès l'entrée d'un-e étudiant-e dans un cours particulier ou dans son programme d'études. C'est la seule façon de pouvoir évaluer à la fois le produit, le processus et le progrès.

Comment utiliser le portfolio pour évaluer les apprentissages à l'université ?

Puisque l'accent est mis à la fois sur le produit, le processus et le progrès, le travail de l'étudiant-e sur son portfolio devrait se répartir dans le temps, en démarrant dès le début du cours ou du programme d'études et en le complétant au

moment de sa sortie du cours/programme d'études.

Pour favoriser le progrès, le portfolio devrait être travaillé et retravaillé sur la période des études. Un feed-back devrait être fourni aussi souvent que possible par l'enseignant-e pour développer les capacités d'auto-évaluation de l'étudiant-e et ainsi l'aider à se développer.

Le développement du portfolio devrait aussi être parallèle à la progression dans le cadre du cours ou du programme d'études ; l'étudiant-e devrait pouvoir relier sa progression à la progression visée par le cours ou le programme d'études.

La préparation du portfolio devrait contribuer de façon directe et évidente au développement des connaissances et compétences identifiées par le cours ou le programme d'études ; des connaissances et compétences complémentaires peuvent aussi être visées par le portfolio.

Idéalement, le portfolio est étroitement lié aux diverses activités d'apprentissage du cours ou du programme d'études (par ex. cours, séminaires, TP, mémoires, stages).

Quel est l'apport du portfolio pour les étudiant-e-s universitaires ?

Si la démarche est bien gérée, le portfolio visant l'évaluation des apprentissages devrait multiplier l'apprentissage réalisé par l'étudiant-e dans le cadre de ses études, particulièrement dans les programmes à visées professionnelles. Ceci est en grande partie dû au fait que le portfolio aide l'étudiant-e à prendre conscience des apprentissages de type « processus » et « progrès », soit le développement de compétences transversales importantes dans un cadre professionnel.

La production du portfolio, de par sa composante réflexive, permet le développement de compétences dites « génériques » (soft skills) telles que l'auto-évaluation, la pensée critique, la communication, l'analyse, la synthèse et l'intégration des connaissances.

Le portfolio fournit aussi à l'étudiant-e une « trace » de ses apprentissages, au-delà du relevé de notes fourni par l'institution ; il est donc possible pour l'étudiant-e de « traduire » ses apprentissages en compétences et réalisations à inscrire sur un curriculum vitae.

Dans les programmes professionnalisants, le portfolio peut servir de mécanisme « accélérateur de carrière » en permettant à l'étudiant-e de relier plus facilement ses apprentissages à sa pratique professionnelle et ainsi obtenir une promotion verticale (davantage de responsabilités chez son employeur actuel) ou horizontale (des responsabilités similaires chez un employeur plus important).



Qu'est-ce que les portfolios servant à l'évaluation des apprentissages peuvent apporter aux enseignant-e-s et/ou responsables de programmes ?

Pour les enseignant-e-s et responsables de programme, le portfolio d'apprentissage permet d'accroître l'authenticité et, du coup, la validité de l'évaluation des apprentissages. Ceci est particulièrement vrai lorsque les apprentissages visés sont de l'ordre de l'application, de l'analyse, de la synthèse ou de l'évaluation.

Le développement de portfolios d'apprentissage peut permettre aux enseignants-e-s et responsables de programmes d'avoir une meilleure idée de ce qui se passe dans le programme, du point de vue de l'étudiant-e. En effet, les composantes narratives du portfolio permettent de prendre connaissance de l'expérience d'apprentissage de l'étudiant-e et donc de constater quels sont les aspects du cours ou du programme qui fonctionnent bien ou encore qui fonctionnent moins bien.

En multipliant les occasions d'échange entre étudiant-e-s et enseignant-e ou responsable de programme au sujet de l'apprentissage, le portfolio permet un ajustement en continu du cours ou programme d'études et/ou de l'approche d'apprentissage des étudiant-e-s.

Comment utiliser les portfolios de façon à ce qu'ils ne soient pas trop chronophages ?

Il faudrait probablement prévoir que quelqu'un accompagne les étudiant-e-s relativement au portfolio (sans faire le travail pour eux/elles, quelqu'un qui soit en mesure de les guider et répondre à leurs questions, stimuler leur réflexion).

Les étudiant-e-s devraient être pleinement responsables du développement de leur portfolio, c'est-à-dire qu'au-delà des éléments de base requis par la démarche portfolio, ce sont eux qui décident comment structurer leur portfolio. Ceci n'exclut toutefois pas l'accompagnement de la part de l'enseignant-e.

Accompagner les étudiant-e-s dans la démarche portfolio implique, en particulier dans les programmes professionnalisant, de prévoir une rencontre initiale au tout début du cours ou du programme ainsi qu'une rencontre à la toute fin. Ces rencontres permettront d'évaluer les compétences à l'entrée et à la sortie du programme d'études sur un plan davantage « macro » que les échanges ne le permettent dans le cadre du programme.

Les séances de travail ne devraient pas nécessairement être très longues (entre 30 et 60 minutes) mais devraient être assez structurées pour clairement identifier les compétences acquises et les éléments à développer.

L'objet des séances devrait être clarifié. S'agit-il d'une discussion portant sur le contenu des travaux produits

(davantage « micro ») ou encore de l'évolution dans le cadre du programme d'études (davantage « macro ») ? Si la discussion porte sur les deux, comment la distinction est-elle faite ?

De façon à assurer la continuité de l'expérience d'apprentissage, l'étudiant-e devrait être accompagné par la même personne durant son cours ou son programme. Si ce n'est pas possible, l'équipe de personnes accompagnant l'étudiant-e devrait s'assurer d'être sur la même longueur d'ondes (mêmes critères d'évaluation, recommandations compatibles avec les orientations du programme).

A cet effet, trois scénarios semblent s'offrir aux enseignant-e-s ou responsables de programme :

- Accompagner les étudiant-e-s eux-mêmes (nombre limité d'étudiant-e-s)
- Désigner une personne reliée au cours ou au programme pour accompagner les étudiant-e-s, telle qu'un-e assistant-e (nombre limité d'étudiant-e-s)
- Désigner un groupe de personnes reliées au cours ou au programme ; il serait par contre essentiel de former les accompagnant-e-s (grand nombre d'étudiant-e-s)

Des documents expliquant la démarche portfolio (comment et pourquoi) devraient aussi être préparés pour permettre aux étudiant-e-s d'obtenir des explications sans devoir passer par le/la responsable de programme à chaque fois.

Comment évaluer les apprentissages à l'aide d'un portfolio ?

Le portfolio, en tant que production personnelle d'un-e étudiant-e, peut être évalué pour mettre en évidence les compétences développées par l'étudiant-e tout au long du processus d'apprentissage, et ce en lien avec les objectifs pédagogiques visés par le portfolio lui-même. Evaluer un portfolio signifie donc évaluer dans quelle mesure l'étudiant-e a développé des compétences d'auto-évaluation, de gestion autonome de son propre processus d'apprentissage, de communication à propos de ses apprentissages (forces et faiblesses), de réflexion et d'attitude personnelle vis-à-vis du cours ou du programme suivis, etc.

Pour apprécier ces compétences, plusieurs modalités complémentaires d'évaluation peuvent être mises en place : évaluation du portfolio en tant que « travail écrit », présentation orale face à un public des éléments contenus dans le portfolio, entretien oral avec l'enseignant-e, évaluation complémentaire d'un portfolio collectif et d'un portfolio individuel suite à la réalisation de projets de groupes par exemple, etc. Par ailleurs, plusieurs personnes peuvent être impliquées dans cette évaluation : l'étudiant-e lui-même, les pairs, l'enseignant-e ou la personne qui a accompagné l'étudiant-e dans la constitution de son portfolio. Les modalités spécifiques de l'évaluation des portfolios des étudiant-e-s dépendent des objectifs de la démarche



et de la façon dont la méthode a été mise en œuvre avec les étudiant-e-s, que ce soit en format papier ou sous forme électronique.

Comme nous le mentionnions plus haut, les critères d'évaluation d'un portfolio (capacité de l'étudiant-e à s'auto-évaluer, à gérer son processus d'apprentissage, à communiquer à leur propos, etc.) font l'objet d'une évaluation régulière grâce à l'accompagnement proposé tout au long du cours ou du programme. En réalité, l'accompagnement se réalise dans une perspective formative et a pour objectif la maîtrise de chacun de ces critères par les étudiant-e-s en fin de parcours de formation.

Éléments à retenir pour la mise en œuvre

Plusieurs types d'objectifs d'apprentissage peuvent être poursuivis quand on met en œuvre l'usage d'un portfolio dans un cours ou un programme. Ces objectifs relèvent en général de processus complexes liés à des compétences transversales comme l'auto-évaluation, la réflexion critique, l'innovation, etc.

Sur base de l'identification de ces objectifs, le portfolio peut alors être une méthode très souple d'évaluation : la forme du portfolio peut être multiple (textuel, audio-visuel, électronique, etc.), l'accompagnement des étudiant-e-s peut être mis en œuvre selon des modalités diverses, l'usage ultérieur du portfolio lui-même peut être varié (pour valider des acquis de l'expérience professionnelle, pour accompagner un CV, etc.), etc.

Si la méthode est souple, elle demande néanmoins une planification cohérente et des consignes de travail pour les étudiant-e-s assez précises. Les raisons de la tenue d'un portfolio devraient être bien explicitées aux yeux des étudiant-e-s, les échéances régulières devraient être bien précisées et organisées avec les personnes accompagnatrices, le rôle de ces personnes devrait être bien explicité, de même que la façon dont le portfolio sera évalué.

Lectures additionnelles

Belanoff, P., & Dickson, M. (1991) (Eds.). *Portfolios: Process and product*. Portsmouth, NH: Boynton/Cook Publishers.

Brown, S., & Knight, P. (1994). *Assessing learners in higher education*. London: Kogan Page.

Brown, S., Rust, C., & Gibbs, G. (1994). *Strategies for diversifying assessment in higher education*. Oxford, UK: Oxford Centre for Staff Development.

Fischer, C. F., & King, R. M. (1995). *Authentic assessment: A guide to implementation*. Thousand Oaks, CA: Corwin Press.

Kugler, R. E-portfolio dans l'enseignement. Dossier Educa.ch : <http://educa.ch/dyn/200355.asp>

Lévesque, M., & Boisvert, É. (2001). *Portfolio et formation à l'enseignement*. Montréal, QC: Les Éditions Logiques.

Paulson, F. L., Paulson, P. R., & Meyer, C. A. (1991). What makes a portfolio a portfolio ? *Educational Leadership*, 48(5), 60-63.

Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences: Documenter le parcours de développement*. Montréal: Chenelière Education.

Denis Berthiaume - CSE - Unil
Amaury Daele - CSE - Unil

Octobre 2010

